

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**PROCES-VERBAL** de la séance régulière du jeudi 2 octobre 2025, tenue  
à la salle de réunion du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.

### Sont présents :

|                             |             |              |
|-----------------------------|-------------|--------------|
| Monsieur Michel Colpron     | maire       |              |
| Monsieur Jean Gagnon        | conseiller  | au siège # 1 |
| Madame Christine Charlebois | conseillère | au siège # 2 |
| VACANT                      |             | siège # 4    |
| Monsieur Pascal Lavoie      | conseiller  | au siège # 5 |
| Monsieur Danny Michaud      | conseiller  | au siège # 6 |

### Est absent :

|                       |            |              |
|-----------------------|------------|--------------|
| Monsieur Dany Ouellet | conseiller | au siège # 3 |
|-----------------------|------------|--------------|

Les membres présents forment le quorum.

*Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.*

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

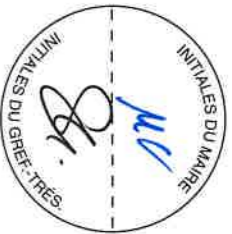
La session est ouverte à 19h30 par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita. Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

### 2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2025
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Liste des comptes
7. Transfert de crédit
8. Correspondances
9. Attestation des travaux au programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration -Budget discrétionnaire
10. Adjudication des soumissions pour le carburant
11. Adjudication soumission d'un réservoir pour Diesel
12. Revenus Eoliens 2025
13. Sécurité publique 2<sup>ème</sup> versement
14. Demande d'appui du Comité de citoyens en faveur du prolongement de l'autoroute 20
15. Résolution concernant la Société Canadienne des postes
16. Taxes en retard
17. Vérification mécanique camion Freightliner
18. Dossier
  - 18.1. Voirie été, hiver
  - 15.1.1 Demande de permis spécial pour le chargeur
  - 18.2. Étangs
  - 18.3. Suivi des rencontres, MRC et autres
  - 18.4. Comité des Loisirs
  - 18.5. La Bibliothèque
  - 18.6. Corporation Premier Jalon
  - 18.7. Corporation Touristique
  - 18.8. Cuisine Collective
  - 18.9. Action Municipale et Famille
  - 18.10. Jardins Rita de Cascia
  - 18.11. Cimetièrre ThérIT Age
19. Varia
20. Période de questions
21. Clôture de la session

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon**;

Adoptée



No de résolution  
ou annotation  
2025-10-02-02

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie**;

**QUE** le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.  
**Adoptée**

### 4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, et Charles-Édouard Viau, mécanicien, et de madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

### 5. BORDEREUX DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 42 008,09\$.

### 6. COMPTES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

|                               |   |                    |
|-------------------------------|---|--------------------|
| ASCENSEUR CLOUTIER LTÉE       | entretien préventif                     | 164.00 \$          |
| ATELIER RÉPARATIONS GÉNÉRALES | pièces et accessoires                   | 172.01 \$          |
| BUOPRO CITATION               | papier et fournitures de bureau         | 188.83 \$          |
| CENTRE DU CAMION LABONTÉ      | fan                                     | 450.98 \$          |
| FQM                           | travaux Chemin 7 Lacs et Taché O (Tecq) | 475.32 \$          |
| ÉNERGIES SONIC INC.           | essence et crédit                       | 144.03 \$          |
| ÉQUIPEMENTS SM 2000           | connecteur                              | 18.39 \$           |
| KADORAMA                      | cartes de temps                         | 25.85 \$           |
| MACPEK                        | radiateur et pièces générales           | 3 859.13 \$        |
| PIÈCES AUTO 3-PISTOLES        | w/lw rain-x xtreme                      | 110.23 \$          |
| SANI-MANIC                    | nettoyage station pompage, camion       | 2 029.47 \$        |
| STATION SERVICE DUBÉ          | huile à chaine                          | 16.04 \$           |
| WURTH                         | pièces et accessoires                   | 750.43 \$          |
| <b>Total</b>                  |   | <b>8 404.71 \$</b> |

2025-10-02-03

Il est proposé par **madame Christine Charlebois**;

**QUE** les comptes au montant de 8 404.71\$ soient approuvés et payés.

### **Adoptée**

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie par la présente que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites, au montant de 8 404.71\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

2025-10-02-04

### 7. TRANSFERT DE CRÉDIT

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon**;

**QU'**un montant de 4196,\$ soit autorisé pour les transferts de crédits suivants :

| DESCRIPTION               | DU          | DESCRIPTION                      | AU          | MONTANT            |
|---------------------------|-------------|----------------------------------|-------------|--------------------|
| entr. Réparation bâtiment | #0232000522 | entr. Réparation véhicule voirie | #0232000525 | 2 600.00 \$        |
| petits outils             | #0232000643 | entr. Réparation véhicule voirie | #0232000525 | 50.00 \$           |
| cotisation -assoc.        | #0261000494 | rémunération inspecteur          | #0261000140 | 144.00 \$          |
| frais déplacement         | #0261000310 | rémunération inspecteur          | #0261000140 | 66.00 \$           |
| autres avantages          | #0261000284 | rémunération inspecteur          | #0261000140 | 165.00 \$          |
| cotisation employeur      | #0261000200 | rémunération inspecteur          | #0261000140 | 1 046.00 \$        |
| congés fériés-moblie      | #0261000146 | rémunération inspecteur          | #0261000140 | 50.00 \$           |
| congés maladies           | #0261000146 | rémunération inspecteur          | #0261000140 | 75.00 \$           |
|                           |             | total                            |             | <b>4 196.00 \$</b> |

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 8. CORRESPONDANCES

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures d'ouverture.

### 9. ATTESTATION DES TRAVAUX AU PROGRAMME DAIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION- BUDGET DISCRETIONNAIRE

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a pris connaissance des modalités d'application du Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment complété;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoyé** et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita, approuve les dépenses d'un montant de 20 000,\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée

### 10. ADJUDICATION DES SOUMISSIONS POUR LE CARBURANT

**ATTENDU QU'**une invitation à soumissionner pour l'achat de carburant a été rédigée par la municipalité de Sainte-Rita afin d'inviter deux compagnies de pétrole soient : Harnois Énergies Inc. de Saint-Thomas de Joliette et Énergies Sonic Inc. / Gaz-O-Bar de Rivière-du-Loup;

**ATTENDU QUE** Harnois Énergies Inc. et Énergies Sonic Inc. / Gaz-O-Bar ont répondu à l'invitation à soumissionner et que celles-ci ont démontré le même intérêt pour l'obtention du mandat;

**ATTENDU QUE** la soumission de Harnois Énergies Inc. a été livrée par Poste Canada. à 13 h 00 et que le dépôt des soumissions devait être reçu pour 11 h 00 le mercredi 29 septembre dernier;

**ATTENDU QUE** la soumission de Harnois Énergies Inc. doit être rejetée pour non-conformité;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a reçu l'offre suivante considérée comme conforme :

| <u>COMPAGNIE</u>                | <u>HUILLE À CHAUFFAGE</u> | <u>DIESEL</u> | <u>ESSENCE</u> |
|---------------------------------|---------------------------|---------------|----------------|
| <u>ÉNERGIE SONIC INC. / GOB</u> | 1.2453                    | 1.5465        | 1.3545         |

**ATTENDU QUE** les montants ci-haut tiennent compte des taxes applicables.

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon** et unanimement résolu par les conseillers présents;

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita retiennent la soumission d'Énergies Sonic Inc. / GOB, considérant qu'elle est conforme.

Adoptée

### 11. ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR RÉSERVOIR DIESEL

**ATTENDU QUE** le Fonds d'assurance des municipalités du Québec (FCM) nous avisait en fin d'année 2024 que le réservoir de produit pétrolier suivant :

- Année 2011, 3861 litres, Diesel, emplacement hors terre, au 3 rue Desjardins, que la garantie applicable à ce réservoir ne serait pas renouvelée en date du 2026-02-18;

**ATTENDU QUE** Énergies Sonic Inc. / Gaz-O-Bar ont répondu à l'invitation de gré à gré à soumissionner pour un réservoir neuf avec ou sans installation;

**ATTENDU QUE** la soumission de Énergies Sonic Inc. / Gaz-O-Bar est la suivante :

- Réservoir de ferme 1000 GLS (4550 litres) à 3 452,31\$ sans installation, taxes en sus;
- Ajout de 500, \$ pour installation incluses, taxes en sus;

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie** et unanimement résolu par les conseillers présents;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita retiennent la soumission d'Énergies Sonic Inc. / GOB, avec installation, au coût de 4 544,17\$ taxes incluses.

Adoptée

### 12. REVENUS ÉOLIENS 2025

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal présents de la répartition des revenus éoliens 2025 versés par la MRC des Basques. Ainsi, la municipalité de Sainte-Rita recevra, au 28 septembre 2025, un montant établi à 20 056,98\$ représentant 3,263% de l'enveloppe total comme premier versement.

### 13. SÉCURITÉ PUBLIQUE 2IÈME VERSEMENT

**ATTENDU QUE** le deuxième versement de la somme payable pour l'année 2025 pour les services de la Sûreté du Québec doit être reçu avant le 31 octobre prochain;

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud**;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita verse la somme de 14 943,50\$ au ministère de la Sécurité publique pour le deuxième et dernier versement de l'année 2025 pour les services de la Sûreté du Québec.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie par la présente que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites, au montant de 14 943,50\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 14. DEMANDE D'APPUI DU COMITÉ DE CITOYENS EN FAVEUR DU PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 20

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil présents, de la demande d'appui du comité de citoyens en faveur du prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Néiges et Rimouski (secteur du Bic), incluant une demande d'études préliminaires. Les conseillers en sont venus à la conclusion qu'ils leur manquent beaucoup d'information pour appuyer une demande de cette envergure, et préfèrent ne pas se positionner sur le présent sujet pour l'instant.

### 15. RÉSOLUTION CONCERNANT LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Monsieur Michel Colpron, maire, mentionne aux conseillers présents de la réception, du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, d'une demande d'appui concernant le prochain examen du mandat de la Société canadienne des postes dans notre municipalité. À la suite des échanges des conseillers sur le sujet, il a été convenu que le conseil ne possède pas l'ensemble des données pour porter une opinion éclairée et prendre une décision sur ce point.

### 16. TAXES EN RETARD

**ATTENDU QU'**en date du 1er octobre 2025, il reste un solde impayé de 56 936,13\$;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 1022 du code municipal, la liste des taxes en retard pour l'année 2025 doit être soumise au conseil municipal et approuvée par lui;

**ATTENDU QUE** la liste des taxes en retard pour l'année 2025 sera rendue publique à la séance du mois de novembre 2025;

**ATTENDU QU'**il est primordial pour la santé financière de la municipalité que les taxes soient payées dans les délais prescrits;

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon** et résolu *unanimement par les conseillers présents*;

2025-10-02-09

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita mandate madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière pour expédier un premier avis aux propriétaires concernés en trouvant une méthode de remplacement au service postal présentement en grève générale.

Adoptée

### 17. VÉRIFICATION MÉCANIQUE DU CAMION FREIGHTLINER

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil du dépôt du certificat de vérification mécanique effectuée par les Ateliers SRM Enr. (1850-2096 Québec Inc) de Trois-Pistoles pour le camion FEIGHTLINER en date du 1<sup>er</sup> octobre. Suite à cette confirmation, le camion est donc conforme et prêt à circuler pour la prochaine saison 2025-2026.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 18. DOSSIER

#### 18.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil que :

- Le nivelage est présentement effectué dans les rangs de la municipalité avant l'hiver.
- Les balises seront installées sous peu.
- Le camion Freightliner sera installé avec l'équipement d'hiver et sera ainsi prêt pour le 15 octobre tel que demandé par le MTQ.
- Les travaux de creusement de fossés seront terminés au cours de la semaine prochaine.
- Les travaux de rechargement granulaire dans le rang des Sept-Lacs seront effectués dans les semaines qui viennent.

#### 18.1.1 DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL POUR LE CHARGEUR

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports du Québec exige un permis spécial pour le chargeur-souffleur pour circuler en période hivernale;

**ATTENDU QUE** la demande de permis doit être accompagnée d'un document d'homologation de l'ingénieur ainsi que d'une lettre d'autorisation municipale de circuler;

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et unanimement résolu par les conseillers présents;

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita accorde l'autorisation au véhicule chargeur-souffleur de circuler en période normale ainsi qu'en période de dégel et ce, pour l'année en cours.

**Adoptée**

#### 18.2 ÉTANGS

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil que :

- Le responsable des étangs, monsieur Jeannot Fournier, a procédé au nettoyage du réseau d'égout la semaine dernière, le tout s'est bien déroulé.

#### 18.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

#### M.R.C.:

- CA de la MRC le 3 septembre à Trois-Pistoles
- Conseil de la MRC le 17 septembre à Sainte-Rita

- Le C.A. prévu le 1 octobre à Trois-Pistoles a été annulé
- Prochain conseil de la MRC le 15 octobre à Saint-Médard

#### MUNICIPALITÉ:

- Rencontre pour le PDZA le 24 septembre avec madame Marjolaine David de la MRC des Basques et madame Sergine Gagnon.

#### 18.4 COMITÉ DES LOISIRS

Monsieur Dany Ouellet, représentant, étant absent, aucun retour pour l'instant.

#### 18.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIOTHOISE

Monsieur Jean Gagnon, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- L'horaire habituel est en vigueur.

#### 18.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Une nouvelle date d'audience au tribunal administratif du logement du Québec nous a été transmis pour le dossier de monsieur Jacques Lévesque du logement no 1 suite à son décès sans succession. La séance d'audition aura lieu le jeudi 9 octobre prochain à la Cour de Rivière-du-Loup.

#### 18.7 CORPORATION TOURISTIQUE

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil que :

- Une réunion sur les résultats du Festival est à venir.

#### 18.8 CUISINE COLLECTIVE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Les ateliers reprendront le mardi 14 octobre prochain.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 18.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Madame Christine Charlebois, représentante, informe les membres du conseil municipal que :  
➤ Une première journée de Loisir et culture Bas-Saint-Laurent aura lieu à St-Valentin le 12 novembre prochain. Les membres du réseau Biblio sont invités à y prendre part.

### 18.10 LES JARDINS RITA DE CASCIA

Monsieur Pascal Lavoie, représentant, informe les membres du conseil municipal que :  
➤ La fête des récoltes a eu lieu samedi 27 septembre dernier, plusieurs bénévoles y ont pris part.  
➤ Le terrain pour la plantation de l'ail se fera bientôt.  
➤ Le revêtement du cabanon de la pompe est presque achevé.

### 18.11 CIMETIÈRE L'HÉRITAGE DE SAINTE-RITA

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :  
➤ Aucun nouveau dans le moment, une dernière rencontre avant l'hiver devrait avoir lieu bientôt.

### 19. VARIA

Aucun point d'ajouté au varia.

### 20. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question venant de la salle.

### 21. CLÔTURE DE LA SESSION

À 20 h 10 l'ordre du jour étant épuisé;


Il est proposé par **monsieur Danny Michaud**;


**QUE** la présente séance soit close.

2025-10-02-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Signé :

  
Président d'assemblée

  
Directrice générale / greffière-trésorière

Je **Michel Colpron**, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.